



Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

- Vu** le préavis municipal no 16/2012 du 25 octobre 2012,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE
à l'unanimité

- 1. D'approuver le budget 2013 avec les amendements proposés par la commission à savoir ; diminution des postes prévoyance sociale et immeubles d'intérêts publics.**



Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

- Vu** le préavis municipal no 17/2012 du 25 octobre 2012,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE
à l'unanimité

- 1. D'autoriser la Municipalité à vendre à Mme Sara Romero une surface de terrain d'environ 640 m² à détacher de la parcelle RF 1024 sise au lieu-dit « Crette » sur le territoire de la commune de Leysin.**
- 2. De fixer le prix de vente à Fr. 220.- le mètre carré, frais de notaire et opérations préliminaires à charge de l'acquéreur.**
- 3. D'autoriser la Municipalité à signer l'acte de vente.**



Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

- Vu** le préavis municipal no 18/2012 du 6 novembre 2012,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

avec 20 voix pour, 1 avis contraire et 2 abstentions

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 61'031.90 TTC arrondi à Fr. 61'000.00 TTC, destiné au financement de l'achat d'une pelle super-compacte et remorque.**
- 2. D'accepter l'amendement proposé par la commission à savoir ; un complément de crédit de Fr. 3'000.00 pour équiper la pelle en huile hydraulique biodégradable, acheter un power-tilt avec attache mécanique, et extension de la garantie à 24 mois.**
- 3. D'amortir cet investissement par le biais du budget annuel en cinq ans.**